

Les Brèves de Rivery

Lettre Municipale d'Information

Dans ce numéro

Temps forts

- Salon Arts & Passion
- Les jardins s'emmêlent
- Réunion Publique ERDF

Vie Communale

- Budget
- Informations
- Zéro phyto
- Diététicienne à Rivery

Associations

- Amicale des aînés
- Comité des fêtes
- Musée des hortillonnages
- Rederies

Education & Culture

- Fusion des écoles
- Travaux
- TAP
- Fête de la musique

Sport

- Course Cycliste du 16/4
- Tennis club
- Tournoi de football

Votre agenda

N° 63/ Mai-Juin 2016



PAROLE AUX ELUS

Stéphanie DIZIERE
Conseillère Municipale

Chères Riveraines, Chers Riverains,

Cela fait maintenant plusieurs années que la région Picardie connaît un taux de chômage élevé. Le chômage touche particulièrement les jeunes de 16 à 25 ans avec un taux de 17 %. En effet, le ralentissement économique subi par les entreprises touche en particulier les jeunes. Les entreprises souhaitent en priorité recruter des salariés expérimentés. De plus, la part des jeunes dans la population active est plus importante dans le Nord - Pas de Calais - Picardie, maintenant appelée Hauts de France, que la moyenne nationale.

Concernant le niveau de formation de la population de la région, celui-ci est également inférieur à la moyenne nationale. Cette tendance s'améliore cependant depuis plusieurs mois avec un recul de la part de la population sans diplôme.

Pour faire face à ce contexte très difficile, des structures associatives ont pour mission d'accompagner les jeunes pour la réalisation de leur projet professionnel.

C'est ainsi qu'à Rivery, en partenariat avec la Maison pour Tous, la Mission Locale Insertion Formation Emploi du Grand Amiénois tient, depuis maintenant un an, une permanence au sein du Centre Animation Jeunesse de Rivery. Ces permanences ont lieu les mardis après-midi, sans rendez-vous. La conseillère a accueilli en 2015 une trentaine de jeunes de la commune. Ces derniers sont venus pour trouver un conseil et bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'une recherche de formation ou, tout simplement, d'un emploi. Ce travail de proximité permet aux jeunes d'accéder plus facilement aux informations nécessaires au déploiement de leur projet professionnel. Il est important de faire connaître cette structure auprès des jeunes (de 16 à 25 ans) que vous connaissez.

En effet, tant au niveau de la recherche d'emploi qu'au niveau personnel, le réseau qui fonctionne le plus est celui de la communication. C'est-à-dire échanger au maximum sur sa recherche, ses projets pour les faire partager dans un intérêt collectif.

Stéphanie Dizière



PERMANENCE

Romain JORON
député de la Somme
(2^{ème} circonscription)

tiendra sa permanence
le **jeudi 12 mai 2016**
de 11h à 12h30

à la mairie de Rivery
(en salle des mariages)

S A L O N A R T S & P A S S I O N



La 17^{ème} édition du salon Arts et Passion et du Modélisme s'est tenue ce 13 mars. Un salon organisé de mains de maître, depuis toutes ces années, par Marie-Claire Buignet (administratrice de la MPT/CS). Cette année 310 visiteurs ont fait le déplacement, attirés par les 85 exposants venus présenter leur travail : peinture, poèmes, patchwork et modélisme. Encore une belle réussite pour ce salon. Félicitations à son organisatrice et à l'année prochaine !

Nathalie Joly



A T E L I E R

ATELIER GREFFAGE DES ARBRES (samedi 19 mars 2016)

Dans la continuité de la fête des jardiniers et avec le concours du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement, Pierre Dancoisne (verger de la Planquette à Voyennes) a réalisé une démonstration de greffage des arbres fruitiers dans la ferme urbaine bio de l'Hortillon de Lune (chez Jean-Louis Christen).

Sur des portes greffes, 4 pommiers ont été greffés pour produire une nouvelle variété plus adaptée au climat samarien.

Les 20 participants ont bénéficié de conseils sur les différentes techniques de greffage : en couronne, en fente, en écusson, en chip budding, etc... ainsi que l'importance du choix du porte-greffe (M9, M106...) en fonction du sol et de la hauteur des arbres

Pierre-Yves Dorez



R E U N I O N P U B L I Q U E



Le compteur ERDF « LINKY » devrait prochainement être déployé sur notre commune.

A ce titre, une réunion publique d'information est organisée par ERDF le **lundi 9 mai à 18h30, salle A.Carpentier**.

Cette démarche est une action volontaire vers les usagers qui doivent avant tout comprendre et pouvoir exprimer leurs questionnements sur ce nouveau dispositif.

Pas d'augmentation des taux des impôts locaux en 2016, malgré une baisse très importante des dotations de l'Etat.

Quand on parle de **baisse importante des dotations de l'Etat**, c'est, pour la ville de Rivery, plus de **69.000 € pour cette seule année 2016**. Cette baisse s'ajoute à celle de 2015 et, pour la période 2014-2017, ce sera près de 200.000 € qui n'arriveront pas dans les caisses de la commune.

Les collectivités sont ainsi mises à mal et, dans un contexte où les recettes diminuent alors que les charges ne cessent d'augmenter, la réalisation d'un budget est toujours un exercice difficile. D'autant plus que les collectivités doivent continuer à investir pour leur commune et, ainsi, participer au soutien économique des entreprises et, donc, aux emplois de ces entreprises.

En 2016 pour Rivery, des taux d'imposition identiques à ceux de 2015 ont, quand même, pu être votés, soit : pour la taxe d'habitation : 13,04% ; taxe foncier bâti : 28,15% ; taxe foncier non bâti : 57,50%. Le produit attendu est de 1.952.384 € et représente 59,3% des recettes de notre budget.

Pour le Fonctionnement de notre commune, ce budget répond aux besoins. Il absorbe à la fois les dépenses régulières reportées d'année en année et prévoit des augmentations comme celle de l'énergie. S'y ajoutent des actions nouvelles comme celles liées à une activité culturelle envisageable grâce au nouveau pôle socio-culturel ou encore l'initiative remarquable de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour entretenir notre espace publique. Les charges concernant le personnel seront maîtrisées, les subventions aux associations seront maintenues et notre CCAS sera subventionné.

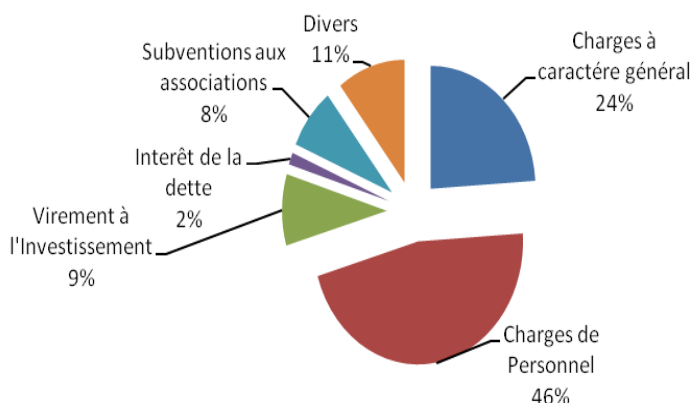
En ce qui concerne l'Investissement, ce budget prend en compte à la fois des programmes qui se terminent ainsi que des nouveaux :

- Nous devons, bien entendu, assurer la fin de la construction du nouveau pôle socio-culturel et de la voie qui permet d'y accéder.
- Il nous faut inscrire notre participation financière à la construction du futur pôle tennistique dont la construction doit commencer en septembre 2016. Pour notre commune, en plus du terrain nécessaire, celle-ci s'élève à un peu plus de 370.000 €.
- Nous avons décidé d'acquérir un local technique situé près de la Mairie permettant d'offrir, enfin, un bâtiment digne de ce nom à notre service technique.
- Enfin, il nous faut, déjà, réfléchir sur l'espace nécessaire à l'implantation de notre futur cœur de ville en y associant une étude sur l'embellissement de notre parc.
- Et suite à la fusion des deux écoles élémentaires Jean Cayeux et Jeanne Arnaud nous devons construire un accès réglementaire pour les personnes à mobilité réduite.

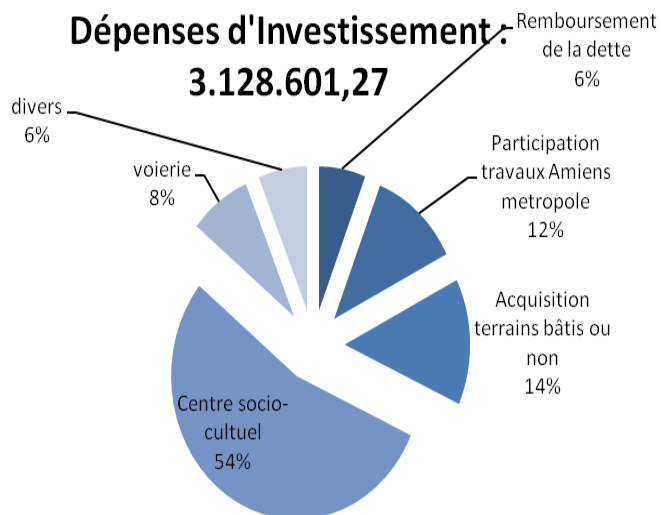
C'est tout cela que traduit le budget prévisionnel 2016 qui a été voté le 6 avril à l'unanimité des présent(e)s et des représenté(e)s.

Daniel Beaupère

Dépenses de Fonctionnement : 3.710.253,46€



Dépenses d'Investissement : 3.128.601,27





Déclarations d'impôts sur le revenu

La déclaration d'impôts, chaque année, constitue un véritable périple pour nous, simples citoyens. Pour vous aider à la remplir, une **permanence se tiendra le mardi 10 mai, le mardi 31 mai et le lundi 6 juin de 18h à 19h** dans une des salles de la MPT/CS.

Zero Phyto sur Rivery : la nature reprend ses droits

La biodiversité fait partie du patrimoine de Rivery : Hortillonnages, zone natura 2000, écolodge, exploitation maraichère bio... **Pesticides, fongicides et autres herbicides seront bientôt interdits** pour l'entretien des espaces communaux. La réglementation évolue, afin de préserver la santé de tous et les ressources en eau. Rivery ne fait pas exception, mais a décidé d'anticiper ces évolutions réglementaires, qui seront en application dès 2017. Lors de la mauvaise utilisation des produits phytosanitaires (utilisation d'un produit interdit, mauvaise manipulation, non respect du délai de rentrée, etc), le contrevenant risque 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

Quelle est la démarche engagée ?

Des solutions existent pour limiter la prolifération des « herbes folles »... Pour les mettre en œuvre, la commune est accompagnée par le bureau d'études ECO'LogiC. Un état des lieux des espaces communaux est en cours de réalisation, et des solutions « sur mesure » vont être proposées. En parallèle, les agents communaux seront formés, et le matériel utilisé sera adapté. L'idée étant que le coût d'entretien des espaces extérieurs reste constant... Des évolutions sont donc à prévoir !

Concrètement, qu'est-ce qui va changer ?

Pour limiter la pousse des adventices, des « herbes folles », différentes techniques pourront être utilisées : la mise en place de paillages dans les massifs, l'installation de plantes « recouvrantes » (dites « couvre-sol »), ou encore la végétalisation (enherbement, plantations de vivaces, etc)... Autant de solutions que tout un chacun peut également utiliser dans son jardin ! Par ailleurs, pour libérer du temps nécessaire au désherbage mécanique par les agents, certains espaces vont être entretenus différemment : des herbes plus hautes, c'est aussi demain plus de biodiversité ! Mais rassurez-vous, l'aire de jeux ne sera pas transformée demain en prairie : nous travaillons dans le respect des usages de chaque espace...

Pourquoi cette démarche au cœur de nos villages ?

Avec des routes et des trottoirs imperméabilisés, les produits phytosanitaires se retrouvent inévitablement dans les cours d'eau, et dans les nappes phréatiques qui sont aussi notre eau potable... Et éviter demain que les enfants ne se retrouvent en contact direct avec ce type de produits, aussi dilués soient-ils, est une simple question de bon sens et de santé publique !

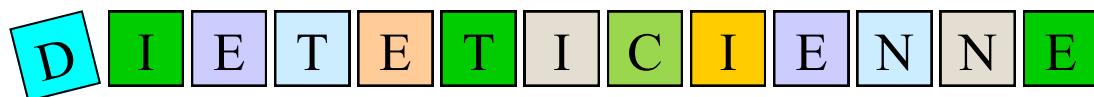
Même le cimetière ?

C'est un des endroits où chacun d'entre vous est particulièrement sensible à la présence « d'herbes folles »... Loin de vouloir manquer de soin pour ce lieu de recueillement, la commune souhaite là aussi éviter les traitements par des produits chimiques. Des nouvelles solutions vont donc être « testées » pour parvenir à cet objectif « zéro-phyto ». Le verdissement de ces lieux est donc un projet souhaité et mis en œuvre dans d'autres communes et ne va pas à l'encontre du respect que nous tenons à accorder à nos défunts...

Et chez vous ?

Vous aussi, dans votre jardin, nous vous invitons à penser autrement la présence de ces herbes que l'on dit « mauvaises »... et à contribuer ainsi à préserver un environnement de qualité pour nos enfants.

Pierre-Yves Dorez



Diplômée en diététique et en cuisine depuis 2012 et travaillant au sein de l'espace *Santé Active* mis en place par la Sécurité Sociale d'Amiens, Amélie Roguez est installée dans notre commune depuis novembre 2015 où elle consulte chaque jeudi au 21 avenue A.Carpentier, ainsi qu' à domicile le lundi, mardi, mercredi et vendredi. Pour la contacter : 06.08.04.55.16



A M I C A L E D E S A I N E S

Le Banquet de Printemps



Encore une belle réussite pour le banquet de printemps organisé par l'Amicale des Aînés de Rivery ce 13 mars ; Les 128 personnes présentes ont pu passer un moment convivial !

Bravo aux organisateurs !



C O M I T E D E S F E T E S

Loto du 9 Avril



Le 9 avril a eu lieu le loto du Comité des Fêtes, environ 200 joueurs acharnés y ont participé. Concentration et désir de gagner étaient au rendez-vous. De nombreux lots étaient à gagner : appareils électroménagers, tablette tactile, ordinateur portable ainsi que de nombreux autres lots. Mr le Maire était présent lors de cette soirée. Un grand merci aux bénévoles pour leur aide précieuse.



Bernadette Fourdrinier- Comités des fêtes

Réderie : le Comité des Fêtes organise sa **réderie annuelle le samedi 28 mai 2016** dans le parc municipal de Rivery de 8h00 à 18h00. Les inscriptions s'effectueront à compter du 18 mai à la salle A.Carpentier entre 18h et 20h. Pour plus d'informations, veuillez contacter par mail : bernadette.fourdrinier@ufcv.fr ou par téléphone M^{me} Michelle Houllier au 06.78.48.01.46. Prix du mètre : 2 € - paiement le jour de l'inscription par chèque ou espèces.

Concours de Pétanque :

Le comité des fêtes organise son concours de pétanque le samedi 11 juin dans le parc municipal.



Beau succès pour Thérèse et René Nowak qui ont proposé dimanche 20 mars un après-midi dédié au *Printemps des Poètes*. Une très belle programmation, avec des intervenants de qualité (Bruno Bréart, Benoîte Lavallard, Dominique Durvin, Marc Monsigny, Jean-Marie François...), qui a attiré plus d'une centaine de personnes à ce 1^{er} rendez-vous. Un accueil chaleureux et convivial à l'image de ses hôtes.

Nathalie Joly



R E D E R I E

Réderie le 5 juin de 6h à 18h organisée par le Comité d'Entreprise Leclerc Rivery qui se tiendra sur le parking du magasin. prix : 2,50 € l'emplacement parking. Réservation uniquement au Drive du magasin Leclerc situé 4 bis rue Paul-Emile Victor à Rivery

FUSION DES ECOLES

Le 25 février dernier, le CDEN a entériné la décision de fusion des deux écoles élémentaires de Rivery. Le conseil municipal, réuni le lundi 29 février, a voté pour que l'école élémentaire garde le nom de ses deux illustres riverains. Le groupe scolaire Jeanne Arnaud-Jean Cayeux sera composé de neuf classes et fonctionnera sous la direction d'un seul directeur. Les enseignants auront à leur disposition les deux bâtiments : 4 salles au 1^{er} étage du bâtiment de la Mairie et 8 salles dans le bâtiment de l'actuelle école Jeanne Arnaud.

Céline Magné

TRAVAUX



Dans le cadre de la fusion des écoles, la municipalité organisera des aménagements sur la place de la mairie, afin de créer **une entrée permettant de relier les deux bâtiments et d'assurer l'accueil des enfants en toute sécurité**, dans le respect de la législation (loi sur la réglementation de l'accessibilité handicap et personnes à mobilité réduite). Une rampe sera donc créée cet été. Des travaux dans les toilettes seront également effectués cette année afin d'améliorer le confort des élèves.

Enfin, la récupération de la classe du rez-de-chaussée de l'actuelle école Jean Cayeux permettra d'améliorer l'accueil à la mairie.

Céline Magné

TAP

Le comité des rythmes scolaires s'est réuni le mardi 29 mars. Il a salué encore une fois le travail remarquable et de qualité de la MPT/CS et de ses intervenants auprès des élèves. La municipalité tient à remercier tous les acteurs des temps d'activités périscolaires : les intervenants extérieurs, la MPT/CS, les enseignants, les familles et les enfants pour leur implication qui font de ces TAP un exemple de réussite sur la métropole Amiénoise.

Céline Magné



La fête de la musique se tiendra le **vendredi 17 juin à partir de 19h** sur le parvis du Pôle Social et Culturel Jean Cayeux.

Trois groupes sont à venir découvrir :

- Didier Solo (musique pop, rock, ou folk)
- Les Pinailleurs (amoureux de Prévert, Bobby Lapointe, Brassens, Boris Vian, Trenet et Django ! Approchez, approchez !)
- Rollin' & Tumblin' (groupe de reprises aux sonorités blues-rock allant des années 50 aux années 2000)
- sans oublier la participation de Cub'Amiens

N'hésitez pas à contacter l'adjointe à la culture et à l'éducation, Mme Magné, si vous souhaitez venir partager votre passion pour la musique avec les habitants ce jour là.



C Y C L I S M E



Grand prix cycliste du 16 avril

La 36^{ème} édition du Grand Prix cycliste de Rivery s'est déroulée dans les rues de notre commune le samedi 16 avril 2016. Ce sont 76 coureurs dont 5 femmes répartis en 3 catégories qui se sont élancés sous une météo capricieuse. Le 1^{er} départ a été donné à 13h avenue du Petit Fort par Bernard Bocquillon, maire de la commune.



Les courses se sont ensuite enchaînées avec des départs à 14h30 et 16h. Pour chaque course, les coureurs s'élancent pour 1 heure de course + 2 tours avec une moyenne de 35 km/heure.

La remise des récompenses a ensuite eu lieu au gymnase Buffenoir en présence de toute l'équipe organisatrice de l'USCA Cyclisme et de son Président Yves Devillers.

Steeve Vicart

T E N N I S C L U B



44 avenue du général Leclerc 80136 RIVERY - 03 22 91 43 19

34^{ème} Open de RIVERY du 6 au 26 juin 2016

Dotation **1800 €** prix et lots



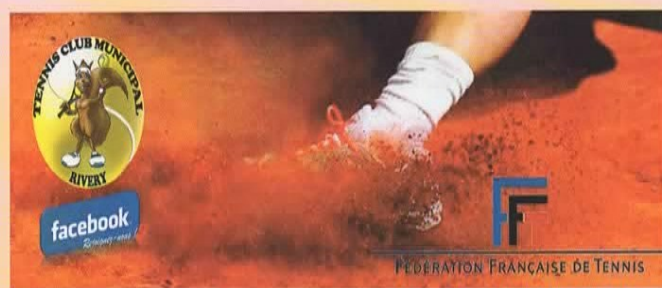
Homologation FFT N° T 2016 800054 006 Juge Arbitre AMORY

Engagements = JEUNES 12 € ADULTES 17 €

Simple dames et messieurs :

NC, 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{ème} séries jusqu'à -4/6

Inscriptions par : AEI ou club@temrivery.info ou www.temrivery.info
Convocations à partir du 4 juin



44 avenue du général Leclerc 80136 RIVERY - 03 22 91 43 19

Challenge SALIER

du 27 juin au 10 juillet 2016



Homologation FFT N° T 2016 800054 007 Juge Arbitre AMORY

Engagements : Jeunes 10€ (obligatoire à l'inscription)

Catégorie filles : simple

12 ans / 13.14 ans / 15.18 ans

Catégorie garçons : simple

12 ans / 13.14 ans / 15.16 ans / 17.18 ans

Inscriptions par : AEI ou club@temrivery.info ou www.temrivery.info
Convocations à partir du 25 juin 2016

T O U R N O I S D E F O O T

Vous trouverez les dates des prochains tournois organisés par le club de football de Rivery :

- samedi 18 juin, tournoi U13-U15 de 9 h 30 à 17 h
- dimanche 19 juin, tournoi U9-U11 de 9 h à 17 h.



Mai - Juin - Juillet - Août

1^{er} mai : **Rallye du Muguet - Brevet cycliste 80 et 60 kms**
Départ à 8h30 du gymnase Georges Buffenoir

4 mai : **Collecte Don du sang**
Salle A. Carpentier - Rivery - dès 15h

8 mai : **Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la Victoire**
11h devant le monument aux morts
La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié

8 mai : **Repas de l'ACPG-CATM**
Salle A. Carpentier à 12h30

15 mai : **Visite de Rivery** par un guide conférencier
Rendez-vous à 15h devant l'église - durée 1h

27 mai : **Fête des voisins**  La Mairie met à votre disposition des tables et des bancs (récupération du matériel vers 23h). Vous pouvez également rejoindre le site du parvis du Pôle Socio-Culturel aménagé par la Mairie. Renseignements au 03.22.70.70.40

28 mai : **Réderie**
Organisée par le Comité des fêtes de Rivery

5 juin : **Réderie** de 6h à 18h
Organisée par le Comité d'Entreprise du magasin E.Leclerc

10 juin : **Les 10 Km de Rivery- course pédestre - départ à 20h30**

11 Juin : **Soirée Cubaine** - salle A.Carpentier
Organisée par l'association CubAmiens

11 juin : **Kermesse des écoles**

17 juin : **Fête de la musique**

13 juillet : **Retraite aux flambeaux - Feux d'artifice** (rue Laënnec)

14 Juillet : **Commémoration du 14 juillet**
11h devant le monument aux morts
La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié

14 juillet : **Repas Républicain à 12h** (Parc Municipal)

15 juillet - 14 août : **Rivory Plage**

31 août : **Cérémonie Commémorative « Libération de Rivory »**
18h45 au monument aux morts